



WATT-LOOP TÉLÉTHON EDF HYDRO

REGLEMENT

Date 30/09/2026

Indice A

7 page(s)

0

annexe(s)

Résumé

Cette instruction décrit le règlement de l'épreuve.

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

SOMMAIRE

1. ORGANISATEUR	3
2. CONDITIONS GENERALES	3
3. PRESENTATION DE L'EPREUVE.....	3
4. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	4
5. INSCRIPTIONS	4
6. CLASSEMENT ET RECOMPENSES.....	4
7. PARCOURS ET MODALITES DE CHAQUE DEPART	4
8. DOSSARDS ET POINTAGE	5
9. RAVITAILLEMENTS ET BASE D'ACCUEIL	5
10. MATERIEL OBLIGATOIRE.....	5
11. SECURITE	6
12. CONSIGNES DE SECURITE EDF	6
12.1 ACCES AUX INSTALLATIONS EDF	6
12.2 ZONES AUTORISEES ET INTERDITES.....	6
12.3 INTERDICTION D'ACCES AUX OUVRAGES HYDROELECTRIQUES.....	6
12.4 CIRCULATION ET STATIONNEMENT	6
13. ASSURANCE.....	7
14. DROIT A L'IMAGE, CONFIDENTIALITE	7
15. PROTECTION DES DONNEES PERSONELLES	7
16. DISPOSITIONS FINALES.....	7

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

1. ORGANISATEUR

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » est organisée par Sébastien MONCEAUX et Fabrice BOURGEOIS, en partenariat avec EDF Hydro Méditerranée et l'association Ultra-Trail Provence Hydro Solidaire.

L'événement est organisé au profit de l'AFM-Téléthon et poursuit les objectifs suivants :

- Collecter des fonds au profit de l'AFM-Téléthon,
- Explorer les aménagements hydroélectriques de la vallée de la Durance/Verdon,
- Partager une passion commune pour l'Ultra-Trail.

2. CONDITIONS GENERALES

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » se déroule conformément au présent règlement.

Engagement des participants :

Le seul fait de s'inscrire implique :

- L'acceptation sans réserve du présent règlement,
- La réalisation d'un don personnel (déductible des impôts à hauteur de 66 %) sur la page de collecte officielle de l'événement (site AFM-Téléthon),
- Chaque participant reconnaît être apte médicalement à la pratique de la course à pied ou de la randonnée d'endurance et participer sous sa propre responsabilité.
- Le respect des consignes données par l'organisation, les bénévoles, les représentants d'EDF et les services de secours,
- Chaque participant participe sous sa propre responsabilité et assume les risques liés à la pratique d'une activité sportive d'endurance en milieu naturel. Il s'engage à disposer de la condition physique nécessaire et à respecter l'ensemble des consignes de sécurité.

Droit de modification :

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours, les horaires de départ ou d'annuler l'événement en fonction des conditions climatiques ou d'autres facteurs imprévus.

3. PRESENTATION DE L'EPREUVE

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » est une épreuve d'endurance inspirée du concept de la « BACKYARD ULTRA ».

Le départ sera donné de la centrale hydroélectrique EDF de Vinon-sur-Verdon (83) le **samedi 21 novembre 2026 à 8h**.

L'événement prendra fin le **dimanche 22 novembre 2026 à 14h**.

Le parcours consiste à réaliser une boucle unique de **6,7 km et d'environ 170 m de dénivelé positif**, à réaliser individuellement ou en équipe.

Le concept de la course est à la fois original et simple :

- Courir à une allure minimale de 6,7 km/h le plus longtemps possible.

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

Concrètement :

- Tous les participants prennent le départ simultanément,
- Une boucle de 6,7 km doit être réalisée en moins d'une heure,
- Un nouveau départ est donné toutes les heures ;
- Les participants arrivant avant la fin de l'heure peuvent se ravitailler, se reposer et se préparer pour le départ suivant

Alternative :

Il est possible de :

- Réaliser le parcours en marchant,
- Mettre plus d'une heure, et de continuer le défi.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » est ouverte à tous (hommes, femmes et enfants), sans limite d'âge.

5. INSCRIPTIONS

- **Nombre de participants** : Limité à **300**,
- **Modalités** : Inscription en ligne sur le site dédié,
- **Frais d'inscription** : Don personnel effectué sur le site de l'AFM-Téléthon, d'un montant au choix.

6. CLASSEMENT ET RECOMPENSES

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » est avant tout un événement solidaire.

Il n'y aura ni classement ni récompense sportive : seule la solidarité, le partage et l'engagement sont mis à l'honneur.

7. PARCOURS ET MODALITES DE CHAQUE DEPART

La boucle de **6,7 km et d'environ 170 mètres de dénivelé** sera entièrement balisée.

Les participants disposent d'**une heure maximum** pour franchir la ligne d'arrivée pour que la boucle soit validée, pour les participants au format « BackYard ».

Le départ de chaque boucle est donné exactement **une heure** après le précédent.

L'organisation annoncera les départs imminents via un signal sonore des boucles suivantes :

- **3 minutes**,
- **2 minutes**,
- **1 minute** avant le départ.

Les participants doivent impérativement être dans le sas de départ au moment du signal.

Dans le cas où le participant ne parvient pas à se présenter au sas en temps et en heure pour le tour suivant, il devra attendre le tour d'après pour se représenter dans le sas.

Chaque boucle devra être réalisée en **autonomie et sans assistance extérieure**.

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

La course se déroulera sur une **durée maximale de 30 heures**, soit un début le samedi 21 novembre 2026 à 8h et une fin de l'évènement le dimanche 22 novembre 2026 à 14h.

8. DOSSARDS ET POINTAGE

Le retrait des dossards sera possible sur place jusqu'à 30 min avant le départ.

Chaque participant devra porter son dossard tout au long de sa participation, quel que soit le format de participation (course ou marche, BackYard ou pas).

Le pointage des coureurs sera assuré par l'organisation.

9. RAVITAILLEMENTS ET BASE D'ACCUEIL

Un parking sera mis à disposition des participants à proximité du lieu de départ, au niveau de la centrale hydroélectriques EDF de Vinon-sur-Verdon (83).

Une base vie est mise à disposition sur la zone départ/arrivée.

Chaque participant pourra y installer librement son matériel personnel (ravitaillement, vêtements de rechange, chaises, tables, etc ...) dans la limite des espaces disponibles.

L'assistance extérieure n'est autorisée qu'au sein de cette base vie.

Les participants devront respecter :

- **Le tracé du parcours,**
- **Les propriétés privées et installations industrielles,**
- **L'environnement** en utilisant les poubelles mises à disposition.
- **Les consignes des organisateurs.**

Chaque boucle est courue en autonomie alimentaire.

L'organisation mettra néanmoins un ravitaillement permanent à disposition entre les boucles.

L'utilisation des douches, vestiaires, sanitaires, est assujettie au plus grand respect des lieux qui nous sont généreusement alloués par le responsable d'exploitation de la centrale EDF.

Les réchauds à gaz sont autorisés uniquement sur la zone de départ/arrivée.

10. MATERIEL OBLIGATOIRE

Chaque participant devra être en possession, à chaque départ, du matériel obligatoire suivant :

- Un téléphone portable ou montre connectée,
- Une réserve d'eau minimal de 250 ml,
- Une réserve alimentaire,
- Vêtements adaptés aux conditions météo,
- Pour les participants au format BackYard uniquement : une couverture de survie (à minima la nuit). (Pour les autres formats, elle est seulement recommandée mais non obligatoire.)

Pendant les périodes nocturnes, le port d'une lampe frontale est obligatoire. Le parcours sera sécurisé par un balisage réfléchissant.

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

11. SECURITE

Le coureur constitue le premier maillon de la chaîne de sécurité. En cas d'incident, d'accident, d'alerte ou d'évacuation, chaque participant s'engage à :

- Interrompre immédiatement son activité s'il se blesse ;
- Porter assistance s'il est témoin d'une blessure sur un autre coureur ;
- Respecter les consignes données par l'organisation, les secours ou les représentants d'EDF ;
- Rejoindre les points de rassemblement désignés si nécessaire.

Le refus d'appliquer une consigne de sécurité pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'événement.

Si les conditions météorologiques, l'état physique ou le mauvais comportement d'un concurrent l'exigent, l'équipe médicale sera présente pour assurer la sécurité des participants.

Une équipe de secouristes sera présente sur la base vie (départ / arrivée).

12. CONSIGNES DE SECURITE EDF

12.1 ACCES AUX INSTALLATIONS EDF

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » se déroule à proximité d'ouvrages hydroélectriques exploités par EDF Hydro Méditerranée.

Ces installations industrielles sont soumises à des règles strictes de sécurité.

Tous les participants s'engagent à respecter les consignes données par les représentants d'EDF, des bénévoles et de l'organisation.

12.2 ZONES AUTORISEES ET INTERDITES

Il est strictement interdit de pénétrer dans :

- Les bâtiments techniques ;
- Les locaux d'exploitation ;
- Les postes électriques ;
- Les galeries techniques ;
- Les zones clôturées ;
- Toute zone signalée par une interdiction ou un balisage spécifique.

Toute intrusion dans une zone interdite entraînera l'exclusion immédiate de l'événement.

12.3 INTERDICTION D'ACCES AUX OUVRAGES HYDROELECTRIQUES

La baignade est strictement interdite. Il est interdit :

- De marcher sur le bajoyer des canaux ;
- De franchir les barrières ou clôtures de sécurité.

12.4 CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Les véhicules devront être stationnés exclusivement sur les emplacements prévus par l'organisation.

Les voies d'accès utilisées par les véhicules d'exploitation EDF devront rester libres en permanence.

WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro

Les participants devront respecter :

- Le plan de circulation,
- Les limitations de vitesse,
- Les consignes des agents EDF et des signaleurs.

13. ASSURANCE

La « **WATT-LOOP Téléthon EDF Hydro** » est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite à la MAIF couvrant l'organisation de l'événement.

L'organisation recommande à chaque participant de disposer :

- D'une assurance responsabilité civile personnelle ;
- D'une assurance couvrant le rapatriement ainsi que les frais de recherche et de secours.

Les dommages corporels subis par les participants ne sont couverts que dans les limites des garanties souscrites par ceux-ci.

14. DROIT A L'IMAGE, CONFIDENTIALITE

Par son inscription, chaque participant autorise expressément l'organisation, EDF Hydro Méditerranée, l'AFM-Téléthon ainsi que leurs partenaires à utiliser son image sur tout support de communication relatif à l'événement.

Des photographes, vidéastes, journalistes accrédités pourront être présents pour réaliser reportages et captations vidéo.

Cette autorisation est consentie à titre gratuit, pour le monde entier et pendant toute la durée légale de protection des droits concernés.

15. PROTECTION DES DONNEES PERSONELLES

Les informations recueillies lors de l'inscription sont exclusivement destinées à l'organisation de l'événement.

Elles sont traitées conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la législation française en vigueur.

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles.

16. DISPOSITIONS FINALES

Le présent règlement entre en vigueur dès l'ouverture officielle des inscriptions.

Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par l'organisation.

Les décisions de l'organisation sont souveraines et sans appel.